

L'entreprise Procéram, reprise par ses salariés, devient Collectif carrelage

C'est officiel : Procéram, une entreprise de revêtement de sol bien connue dans la région de Béziers, vient d'être reprise par ses 28 salariés.

En l'absence de repreneurs, la mise en liquidation judiciaire aurait pu signer la fin de **Procéram, à Vias** (Hérault) et de sa trentaine d'emplois. La mobilisation des salariés a permis un autre dénouement, nettement plus réjouissant. Le tribunal de commerce a en effet retenu en mai leur offre de rachat sous la forme d'une Société coopérative et participative (Scop), baptisée Collectif carrelage. **L'entreprise familiale créée il y a plus de quarante ans** va donc pouvoir continuer son activité de vente et de pose de revêtement de sol, avec la totalité des **28 salariés associés au capital**, parmi lesquels cinq seront administrateurs. « Les employés, qui ont entre deux et trente-six ans d'ancienneté sont tous attachés à leur métier



De gauche à droite : Sandra Scalingi, Cédric Legrand et Sylvie Palomares, trois des cinq administrateurs salariés de la Scop.

et à leur savoir-faire, explique **Sandra Scalingi**, l'ancienne directrice des ressources humaines désormais présidente directrice générale (PDG) : la reprise en Scop constitue une reconnaissance de leur travail, de l'investissement personnel qu'ils y mettent et qu'ils veulent continuer de voir fructifier. C'est aussi l'occasion de permettre des évolutions de carrière, des prises de responsabilité. » Ainsi, Sébastien Cartailiac, entré à 17 ans comme apprenti carreleur va devenir conducteur de travaux et administrateur.

Dans un contexte économique difficile pour l'entreprise, l'idée de la Scop a germé dans la tête de Sandra il y a un an, avant de convaincre également François Fernandez, l'ancien dirigeant. Pour la concrétiser, il aura fallu **huit mois de travail intense, mené conjointement avec l'Union régionale des Scop** (Urscoop). « Cet aboutissement témoigne du dynamisme de l'accompagnement mis en place par l'Urscoop depuis plusieurs années et du rôle que joue Socoden, l'outil financier du mouvement coopératif, pour obtenir les prêts nécessaires » explique **Pierre Auriou**, directeur de l'Urscoop. En l'occurrence, l'implication des partenaires de l'Urscoop que sont le Crédit coopératif, la Banque populaire du Sud, France Active-Airdie Occitanie et Initiative Béziers Ouest Hérault, a été déterminante. « **La Scop est une solution pour les entreprises en difficulté, mais elle n'est envisageable que si elle est portée par un collectif compétent et avec un réel potentiel de chiffre d'affaires.** » Deux conditions réunies puisque Procéram a déjà remporté de nombreux marchés publics avec des collectivités locales, dont la Région Occitanie.

 Procéram 
14, rue de Libron
34 450 Vias

Contacts presse

Aurélie Mexandeau // amexandeau@scop.coop // 06 40 15 77 02

Marion Danton // mdanton@scop.coop // 04 67 06 07 58